

LE MOT DU MAIRE



Chères Longuevillaises, Chers Longuevillais,

La période estivale et les vacances sont terminées depuis longtemps maintenant et chacun a repris ses activités quotidiennes.

La reprise symbolise également la traditionnelle rentrée scolaire et associative: nos enseignants et nos petits écoliers ont pu constater que tout avait été mis en œuvre pour les accueillir, cette année encore, dans les meilleures conditions.

J'en profite pour remercier et féliciter tous les acteurs qui se sont investis dans les travaux structurants et d'embellissement de notre patrimoine, entreprises, agents communaux et conseillers municipaux compris.

Dans un autre registre, nous poursuivons nos actions pour rendre notre bourg toujours plus dynamique et attractif, concourant ainsi au maintien et au développement du commerce local.

Je ne citerai que les dernières manifestations comme « le Marché Nocturne » ou le « Concert » du 31 juillet qui ont connu, tous deux, un très vif succès.

Bien entendu, je ne passerai pas sous silence cette extraordinaire journée des « Médiévales » organisée par la Communauté de Communes Terroir de Caux, avec le soutien de notre Commune, dans le magnifique cadre de notre Vieux Château qui s'était paré de ses plus beaux atours pour l'occasion.

Pour cette rentrée, certains projets vont se concrétiser (rénovation logements communaux) et d'autres vont débiter dès que nous aurons reçu les réponses sur les subventions demandées (travaux à la gendarmerie communale). Nous restons vigilants sur la préservation de notre patrimoine communal.

Nous souhaitons que chacun d'entre vous reste informé le mieux possible des actions de votre municipalité. Après la mise en place du panneau lumineux dans le centre bourg (ouvert, je le rappelle, aux informations associatives), nous étudions la mise en place d'un site Internet, outil moderne indispensable à la bonne communication.

Croyez, Chères Longuevillaises, Chers Longuevillais, à l'assurance de mes meilleurs et dévoués sentiments.

Continuez à prendre soin de vous!

Très cordialement.

Votre Maire,
Olivier BUREAUX

Nicolas LECOMTE, Coutelier d'art.



Originaire de la région dieppoise, Nicolas LECOMTE est parti en 1991 exercer son métier de métallurgiste dans le Puy-de-Dôme. Soudeur, c'est dans cette région d'Auvergne-Rhône-Alpes qu'il a eu envie de retrouver les bases de la forge et qu'il s'est exercé pendant un an et demi avant de réussir à créer sa première pièce. Est-ce un hasard ? C'est dans la ville de Thiers, capitale mondiale de la coutellerie qu'il s'est installé à son compte et qu'il y a créé son premier couteau.

De retour dans sa région de cœur, la Normandie, c'est en 2018 qu'il fait une rencontre qui va bouleverser sa vie puisqu'il fait la connaissance de François QUENEUIL, artisan-coutelier d'art installé à Varengueville-sur-Mer, à la réputation internationale bien connue des collectionneurs.

Un lien professionnel évident s'est tout de suite tissé entre les deux passionnés et François QUENEUIL l'a pris sous son aile. En effet, Nicolas LECOMTE a conquis son mentor en réalisant une tâche très compliquée « l'ébouture creuse » d'un couteau.

Travaillant la nuit en tant que soudeur ferroviaire, il passe son temps libre dans la journée chez son maître dans l'atelier duquel il crée des pièces pour son compte.

Considérant la qualité de son travail, François QUENEUIL, âgé de 82 ans, n'a eu aucune hésitation à lui céder son atelier, ses machines et ses brevets. Il s'est mis en retrait mais l'a accompagné tant sur le plan moral que financier avant de lui laisser les rênes et de profiter de sa retraite en Provence.

Aujourd'hui, Nicolas LECOMTE s'est installé à Longueville-sur-Scie, rue Général De Gaulle, dans la cour de l'ancienne boulangerie CLET dont il a acheté la maison. Il a choisi notre commune pour y exercer son métier d'art et cet artisan espère très prochainement, avec l'aide de la Chambre des Métiers, obtenir le label d'Entreprise du Patrimoine Vivant qui distingue les entreprises françaises aux savoirs-faire artisanaux et industriels jugés comme d'excellence.

En attendant, son carnet de commandes est bien plein et à partir de 180 €, il vous faudra patienter au moins 3 mois avant de prendre possession d'un couteau unique de collection, conçu spécialement pour vous, à l'occasion de la Saint-Valentin, par exemple, d'un anniversaire ou de toute autre occasion. Et si vous pensez qu'un couteau d'art est du superflu, rappelez-vous cette phrase de Gustave Flaubert: « *Le superflu est le premier des besoins* »!!

Nicolas LECOMTE a créé des couteaux aux noms évocateurs de « Efashkü », par référence aux initiales de François Henri QUENEUIL, ou encore



« Le Pont Colbert »



« Le Dieppois »



« Le 1981 » au manche en ivoire de mammoth

et souhaite en créer un spécialement pour Longueville avec un nom spécifique. Mais lequel ?? Vous pourrez découvrir ce couteau sur la page Facebook de la commune.

Pour cela, en partenariat avec votre municipalité, M. LECOMTE lance un concours **uniquement** ouvert aux personnes domiciliées à Longueville-sur-Scie pour trouver un nom qui évoquera notre commune et qu'il donnera à cette création spécifique!

Pour participer, remplissez le bon de participation ci-dessous et **déposez-le** au secrétariat de mairie **pour le 31 octobre au plus tard**. Un jury déterminera le nom du vainqueur qui se verra remettre alors ce couteau, gravé du nom qu'il aura choisi et qui aura été retenu.

N'hésitez-pas à aller à la rencontre de M. LECOMTE, dans son atelier ouvert au public ! Ce sera l'occasion, si vous le désirez, de faire affûter vos couteaux. Contact: **06.13.89.04.20**.

BULLETIN DE PARTICIPATION- UN SEUL PAR FOYER - À COMPLETER, À DECOUPER ET À DEPOSER EN MAIRIE

* NOM:

* Prénom:

* Adresse:LONGUEVILLE-SUR-SCIE

N° de téléphone:

Je propose de nommer la création de M. Nicolas LECOMTE de la façon suivante:

.....

* MENTIONS OBLIGATOIRES

* SIGNATURE:

PATRIMOINE COMMUNAL



Profitant du départ de son locataire, le conseil municipal a décidé de procéder à la rénovation d'un des quatre appartements communaux situés derrière l'église Saint-Pierre, créés il y a plus de 30 ans dans l'ancienne école de garçons.

C'est ainsi que la cuisine a été rénovée grâce à un rafraîchissement des murs, la mise en place de caissons, d'un plan de travail et le changement de l'évier avec sa robinetterie.

La salle de bains a été modernisée: la baignoire a été remplacée par une douche plus fonctionnelle et le papier peint a été remplacé par une peinture lessivable beaucoup plus pratique.



Une mise aux normes électriques a été effectuée et un revêtement de sol plus contemporain est venu compléter ces travaux.

Sans nul doute, le futur locataire sera pleinement satisfait de ce logement !



Par ailleurs, la rénovation de l'école élémentaire Pierre Corneille a été poursuivie. Après la réfection complète de la toiture, la rénovation des sols des couloirs de léta-blissement et le changement des dalles de plafond dans une classe, c'est le restaurant scolaire qui a fait l'objet de travaux cet été.

Afin de réduire le bruit lors des repas et pour éviter la déperdition de chaleur dans cette salle, qui a toujours été très fraîche et difficile à tempérer, il a été décidé d'abaisser le plafond, de supprimer certains puits de lumière et de mettre en place un éclairage fonctionnel à leds.

C'est l'entreprise D.J.S.L Bois, de Bacqueville-en-Caux, qui a été chargée de la commande et qui s'est parfaitement acquittée de sa tâche.

AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX



Le samedi 21 août dernier, la communauté de communes Terroir de Caux a organisé la 1ère édition des Médiévales, dans l'enceinte du Vieux Château féodal de notre commune.

C'est vrai que le lieu se prêtait magnifiquement à cette initiative et, malgré la contrainte du pass sanitaire, qui a pu freiner certains, mais grâce à un beau soleil, près de 2 500 participants se sont rendus sur place. Tous ont pu apprécier les différentes animations mises en place et le public a parfaitement joué le jeu avec les troupes présentes



pour l'occasion. Sans oublier Jean-Michel SUEUR qui a œuvré en mettant des costumes à disposition du public et en effectuant un inventaire des armements d'époque et des armoiries des illustres propriétaires des lieux. Saurez-vous le reconnaître sur l'une des photos ci-dessus ?

D'autres élus ont également joué le jeu et le Maire de Longueville-sur-Scie, Président de la communauté de communes, n'a pas été le dernier puisqu'il a endossé le costume d'époque, entouré de certains de ses collègues et de participants.

Souhaitons que la communauté de communes poursuive cette excellente initiative l'année prochaine. Dans ce cas, rendez-vous en 2022 !!

Et pour découvrir ou vous remémorer cette manifestation, rendez-vous sur le site <https://www.facebook.com/bertrand.delporte/videos/233306412044106>, où de magnifiques vues aériennes vous attendent.



La communauté de communes ayant procédé à l'installation de 43 bibliothèques de rues sur son territoire communautaire, c'est tout naturellement que Longueville-sur-Scie en a bénéficié. Deux implantations ont eu lieu: la première, rue Berthet Burlet et la seconde, rue Madeleine Lefebvre.

Le concept est simple: pour redonner une seconde vie aux livres que vous avez déjà lus, vous pouvez les y déposer. Comme l'indique la plaquette, ils feront le bonheur d'autres lecteurs !

Vous-mêmes, n'hésitez pas à retirer ceux que vous souhaitez lire. Et ainsi de suite...

Bonne lecture !!



MANIFESTATIONS MUNICIPALES

C'est le vendredi 2 juillet dernier que le comité municipal en charge du commerce, du marché, des animations et du sport a organisé un marché nocturne.

28 exposants avaient répondu à son appel. Des commerçants locaux ont également participé à cette manifestations comme « L'Auberge du Cheval Blanc », le bar « Le Longchamp » ainsi qu'un indépendant « Mister Frites » sans oublier le stand de croustillons et confiseries tenu par un forain.

Cette soirée, moins suivie que celle de l'an passé à cause de la crise de la COVID 19, a été animée durant 3 heures par le chanteur « Wilfer », spécialement commandé par la municipalité.



Le 31 juillet, par contre, ce sont près de 1500 personnes qui se sont massées sur la place de la mairie pour écouter le concert donné par l'orchestre des « ANDREW'S ».

Grâce aux 8 artistes qui étaient sur scène la soirée a connu un réel succès. « L'Auberge du Cheval Blanc » et la baraque à frites tenue par « Madame Jeanne » ont assuré la restauration de la foule.

C'est vers 23 heures que l'assistance a pu assister au feu d'artifice tiré depuis le vieux château, à l'issue duquel les Andrew's ont repris leur répertoire jusqu'à 0h30.

Merci au comité municipal et à ses membres pour l'organisation et la réussite de cette très belle soirée.

A G E N D A A S S O C I A T I F

Présidents d'associations, si vous souhaitez que vos manifestations soient mentionnées dans les prochaines éditions du Longueville Infos, comme auparavant, n'hésitez pas à prendre contact avec la Conseillère Municipale en charge de cette action, Mme Karine MOREL: karine.morel2303@orange.fr

Pour l'instant, seules les associations suivantes se sont manifestées:

ACTION CULTURELLE

- **DIMANCHE 3 OCTOBRE** : Théâtre à la salle des fêtes. « AUX ARMES CITOYENNES ! » par le Théâtre de la Bataille à 15h. Spectacle sur réservation au 06.81.74.08.48 ou christinebonneau@orange.fr. Si les contraintes restent identiques, le pass sanitaire sera demandé à l'entrée.
- **DIMANCHE 17 OCTOBRE**: Concert à la salle des fêtes, proposé par B. Cartier, F. Garcia et C. Husson à 15h. « BRASSENS, un musicien aussi ». Si les contraintes restent identiques, le pass sanitaire sera demandé à l'entrée.

CAL ATHLETISME

- **DU LUNDI AU DIMANCHE**, de 7h00 à 20h30, réouverture de la salle de remise en forme. Matériels à disposition: rameur, banc de musculation multifonctions, haltères, vélos elliptiques, tapis de course, « step », espalier. Autres appareils de musculation en cours d'acquisition. Contact: calathletisme76590@gmail.com ou 06.43.19.71.55. Modalités d'inscriptions: certificat médical et pass sanitaire. Adhésion: 65 €. Remise pour étudiants et pompiers.

U.C.A.L

- **DU DIMANCHE 3 AU SAMEDI 9 OCTOBRE**: Semaine du commerce de proximité.

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale

- * Du Lundi au Jeudi de 9h à 12h.
- * Le Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- * Le Samedi de 9h à 12h (uniquement l'agence postale)

Nous joindre: Tél : 02 35 83 30 47

email : mairie-longueville-sur-scie@wanadoo.fr

Exclusivement en cas d'urgence : une permanence téléphonique est mise en place en dehors des heures d'ouverture de la Mairie à ce même numéro.





MESSAGE DU CORRESPONDANT DEFENSE

Afin de susciter un intérêt particulier à la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918, Jean-Michel SUEUR, correspondant défense de la commune de Longueville-sur-Scie, lance un appel à tous.

Pourriez-vous lui confier durant quelques jours vos souvenirs personnels afin de les faire connaître au plus grand nombre?

Depuis 2019, le 11 novembre n'est plus consacré uniquement au souvenir des « poilus » de la grande guerre mais, également, aux honneurs rendus par la Nation à tous les combattants, morts pour la France, sur l'ensemble des conflits.

Que vous habitiez la commune ou non, c'est à vous, anciens militaires, épouses, enfants, petits-enfants ou arrière petits-enfants de ces valeureux guerriers, qui détenez des écrits, des photographies, des objets militaires ou des documents d'époque, que ce message s'adresse.

Si vous souhaitez mettre en avant la bravoure, l'honneur ou le désarroi de ces militaires ou montrer la cruauté des combats et les désastres humains qu'ils ont engendrés, il vous invite à le contacter afin d'organiser une exposition de ces souvenirs.

Contact: Jean-Michel SUEUR, 3 Clos Marguerite à Longueville-sur-Scie. Tel: 02.35.85.38.28 - jmisueur@wanadoo.fr



DEMARCHE CITOYENNE

Comme elle s'y était engagée, votre municipalité s'efforce annuellement d'animer la commune et de la rendre attractive et chaleureuse.

Les agents communaux contribuent à cet effort en effectuant des plantations saisonnières destinées à améliorer la qualité de vie et d'usage, tout en diversifiant les ambiances paysagères.

Malheureusement, leur travail n'est pas toujours respecté et, cet été encore, une jardinière a été jetée à la rivière.

Il a également été constaté que des personnes cueillaient des fleurs, notamment aux abords des écoles, contribuant ainsi à la dégradation du bien public.



Il convient de rappeler que ce type de détérioration est puni par la loi. Selon l'article R 635-1 du code pénal: « La destruction, la dégradation ou la détérioration volontaire d'un bien appartenant à autrui dont il n'est résulté qu'un dommage léger est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 5ème classe ».

Cela veut dire que les personnes coupables de la contravention prévue à cet article peuvent se voir infliger une amende pouvant aller jusqu'à 1.500 € ainsi qu'une peine de 20 à 120 heures de travail d'intérêt général !!

Comme elle l'a déjà fait par le passé, la commune n'hésitera pas à porter plainte afin de rechercher les coupables pour qu'ils soient punis selon la loi.

Les fleurs, autrefois exclusivement dans les champs, sont aujourd'hui dans nos villages.

Faisons tous en sorte qu'elles y restent.

PILOTEZ VOTRE CHAUFFAGE ET REALISEZ DES ECONOMIES D'ENERGIE TOUT EN CONTRIBUANT A LA TRANSITION ECOLOGIQUE

La communauté de communes Terroir de Caux, en liaison avec le Pays d'Equilibre Territorial et Rural (P.E.T.R) Dieppe Pays Normand a élaboré un Plan Climat Air Energie Territorial (P.C.A.E.T) pour mettre en œuvre des actions concrètes de maîtrise des consommations énergétiques, de développement des énergies renouvelables et de réduction des émissions de CO₂.

C'est dans ce cadre que Terroir de Caux soutient une initiative concrète permettant aux habitants du territoire, chauffés à l'électricité, de bénéficier gratuitement d'un boîtier innovant de maîtrise et de réduction de leur consommation d'énergie.

Ce boîtier connecté est proposé gratuitement par la société française VOLTALIS, opérateur qualifié R.T.E (Réseau de Transport d'Electricité). Il permet de réaliser jusqu'à 15% d'économie d'énergie et de mieux maîtriser ses consommations.



Son principe ? Réduire sur une très courte durée les consommations des appareils de chauffage et d'eau chaude électriques au moment où le réseau électrique en a le plus besoin et sans que cela n'affecte le confort des occupants

Agrégées simultanément sur des milliers de logements, ces réductions de consommation permettent de limiter la production de centrales thermiques et donc de réduire les émissions de CO₂.

Tous les habitants (et donc tous les longuevillais concernés), qu'ils soient propriétaires ou locataires d'un logement chauffé électriquement, peuvent solliciter l'installation de ce **dispositif éco-citoyen et solidaire**.

L'installation de ce boîtier est gratuite et sans aucun engagement de durée. Un espace sécurisé et personnel, accessible via une application mobile ou sur Internet, permet de piloter le chauffage à distance et de suivre sa consommation pour aller plus loin dans les économies d'énergie.

C'est ainsi que la société VOLTALIS, en liaison avec Terroir de Caux, a réservé des boîtiers et dédié une équipe d'installation pour équiper les foyers volontaires dès cet hiver.

Pour Terroir de Caux et votre commune, cette initiative constitue une action concrète de développement durable, permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de favoriser les intégrations des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

En soutenant cette initiative, nous participons **tous ensemble** à une démarche concrète en faveur de nos concitoyens et de la transition énergétique du territoire communal, communautaire et français.

Des conseillers VOLTALIS peuvent venir à votre rencontre pour vous présenter le dispositif et prendre rendez-vous pour une installation gratuite.

Contact: 07.61.75.61.32 - amandine.chamel@voltalis.com **ou** en retournant le coupon-réponse ci-dessous à l'adresse suivante: VOLTALIS, Tour Vista. 52/54, quai de Dion Bouton - 92800 - PUTEAUX

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL: VILLE:

TELEPHONE FIXE:

TELEPHONE MOBILE:

ADRESSE E-MAIL:

ETES-VOUS CHAUFFE A L'ELECTRICITE: OUI NON

Sans aucun engagement de ma part, je souhaite obtenir des renseignements auprès de Voltalis sur les modalités du dispositif à mettre en place pour réaliser des économies d'énergie.